GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Samedi 30 Avril 1763.

NOUVELLES des Ports d'Angleterre & des Bâtimens Anglois à la mer & ailleurs. Du premier juſqu'au 11 *Avril* 1763.

LE Cap. Allen qui eſt entré dans la Tamiſe, a raiſonné, en venant de Liſbonne, avec *le True-Love*, de Londres, pour la même ville : il rapporte que le paquebot d'Hanovre, de Falmouth, étoit arrivé à Liſbonne.

La Marie-Julienne, Cap. Holm, de Copenhague, pour la Chine, a paſſé par les Dunes, le 27 Mars. *La Charmante Nancy*, Cap. Quarten, de la Martinique, pour Londres, eſt arrivé à l'Iſle de Man. *Les Six Freres*, Cap. Chriſtman, de Gottenbourg, chargé de harengs pour Corck, eſt échoué dans le détroit d'Actrill, en Irlande : on doit le décharger de ſes marchandiſes pour le relever. *Le Dove*, Cap. Brown, de Liverpool, a échoué dans la riviere de Gambie, en Afrique ; mais on a ſauvé une partie des Négres qu'il portoit. Une lettre de la Martinique du 6 Février dernier, apprend que *le Royal Duc*, de la Guadeloupe, pour Londres, s'eſt perdu à la hauteur de l'Iſle de Berbude ; elle ne donne aucune particularité de cet accident : cependant des lettres du 10 & du 11 du même lieu, ne parlent point de cette nouvelle. *Le N. S. de Almas*, Cap. Balthazar-Jeles Pereira, chargé de vin de Porto, eſt arrivé à Plimouth ; mais il a coulé bas dans le port peu après ſon arrivée. *Le Port-Royal*, Cap. Perkins, de Briſtol, pour la Havane, a été pris le 9 Février à 7 lieues de ce port par un Corſaire de 12 canons, de la Nouvelle-Orléans. Ce même Corſaire a encore pris le 12 du même mois une Corvette de Charles-Towun, pour la Havane. *Le Neptune*, Cap. Legard, de la Nouvelle-Londres, pour la Barbade, a été repris par *le Hope*, Cap. Willemharſt, de Londres, & conduit à la Havane. *Le Kinght*, Cap. Jenkinſon, parti d'Afrique, eſt arrivé à la Guadeloupe, chargé de plus de 400 Négres. *Le Shark*, Capitaine Alcock, qui étoit depuis quelque tems ſur le côté à Portſmouth, a été relevé, & eſt ſorti de ce port ; mais ſa carene a beaucoup ſouffert. *Les Deux-Freres*, Cap. Watſon, parti de Douglas pour la Havane, a fait une voie d'eau pendant un violent coup de vent qu'il a eſſuyé le 10 du mois dernier à 50 lieues Oueſt de Torey. L'équipage, pour garantir ce vaiſſeau de couler bas, a jetté à la mer la moitié de la cargaiſon ; & ce n'eſt qu'avec beaucoup de peine, qu'il eſt parvenu à ramener le navire dans la riviere de Derry, où il s'eſt échoué : ce qui reſte de la cargaiſon a ſouffert de grandes avaries. Le Sloup de guerre *le Martin*, de Portſmouth, eſt arrivé le 5 du courant à Plimouth, d'où il doit remettre inceſſamment à la voile avec pluſieurs bâtimens de tranſport, qui doivent ramener la garniſon de Belle-Iſle. Le Paquebot *le Roi George*, Cap. Brownn, a fait voile de Falmouth pour Liſbonne le 2 du courant. *L'Aurore*, vaiſſeau de guerre parti de Livourne pour Londres, étoit le 7 Mars à Gibraltar en bon état. *Le Phœnix*, Cap. Cumins, parti de Londres, & venant de la côte d'Afrique à la Jamaïque, a relâché à la Martinique. *L'Othello*, parti de Londres, étoit le 2 Décembre dernier à Porto-novo ſur la côte d'Afrique, chargé de 200 Négres : il ſe pro-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Mercredi 11 Mai 1763.

De Stockolm, le 20 Avril 1763.

IL paroît que l'architecture navale fait de grands progrès en Suede ; car on nous mande de Stockolm, que depuis le mois de Septembre 1762, jusqu'au 10 Mars de la présente année, on a mis sur les chantiers 21 vaisseaux de 51 à 91 pieds de longueur, & que ces navires seront en état d'être lancés à l'eau dans le mois de Juillet prochain.

De Londres, le 23 Avril 1763.

On apprend d'Herefordshire, qu'il y a eu plusieurs milliers de pommiers coupés depuis 15 jours, & qu'on en coupe encore journellement. Le peuple murmure hautement dans ce pays contre l'excise ; on ne sait pas ce qui en résultera.

NOUVELLES & AVIS de Londres & des ports d'Angleterre.

Du 25 Avril 1763.

Le Libraire Baldwin, dans Paternosterrove, vient d'imprimer & de mettre en vente un *nouveau Système d'Agriculture pratique*, par John Mills, *en 8 vol. in 8°.* La partie qu'on met au jour, contient un état exact, d'après des expériences de plusieurs années, des différens produits du froment semé suivant la nouvelle méthode du célébre M. de Châteauvieux. On y trouve aussi la description d'un semoir, avec une planche qui le représente, & qui en fait connoître toutes les parties, tant extérieures qu'intérieures.

Le Mentor, Cap. Copeland, de Liverpool, *le Molly, l'Edgar, l'Ingrams & le Blundell*, sont entrés dans le port de la Barbade, & ont amené 1832 Négres ; le second de ces Navires étoit aussi chargé d'ivoire. Le *Portland*, Cap. Garrtih, est aussi arrivé à la Martinique, ayant sur son bord 237 Négres.

On apprend que *le S. Charles & le San-Jago*, deux vaisseaux des Carraques qui avoient été pris par deux vaisseaux de guerre Anglois, étoient chargés chacun de 30000 à 40000 piastres : on fait monter le produit net de ces deux prises, à environ 100000 liv. sterl. Ces deux vaisseaux sont maintenant en route pour l'Angleterre, & ont la liberté de relâcher à Bilbao, à S. Sebastien ou à Cadix.

COURS DU CHANGE A LONDRES,

Du 26 Avril 1763.

Amsterdam, à 2 us. ½.	34	11
D°. à vue.....	34	7 à 34 7 ½
Rotterdam, à 2 us. ½..	35	
Anvers.....		*sans prix.*
Hambourg, à 2 us. ½..	33	9
Paris.....	32	¼ à 32 ⅛
D°. à 2 us.....	31	⅞
Bordeaux, à 2 us.....	31	⅞
Cadix.....	40	¼
Madrid.....	40	½
Bilbao.....	40	⅜
Livourne.....	51	¾
Gênes.....	50	¾

De Copenhague, le 1 Mai 1763.

On nous mande de cette Ville, que le 16 du mois passé on lança à l'eau une Frégate de guerre de 60 canons, nouvellement construite sur les chantiers du *Holm* : on lui a donné le nom de la *Princesse Sophie-Magdelaine*. Le docteur Beldsoe prononça, à cette occasion, un discours, dont le sujet étoit, *bienheureuse est la Ville qui, en tems de paix, se souvient de la guerre* : maxime que l'on voit écrite en lettre d'or,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Mercredi 18 Mai 1763.

De Paris, le 12 Mai 1763.

NOUS venons de recevoir une Lettre écrite de Province par un homme qui ne paroît pas penſer que les avantages d'une illuſtre naiſſance dont il jouit, & les premiers grades militaires dont il eſt décoré, doivent diſpenſer d'acquérir les connoiſſances qui peuvent contribuer à faire fleurir l'Agriculture & le Commerce, ces deux ſources, dit-il, de la richeſſe & de la force des Etats. Il prévoit toute l'utilité dont pourra être un jour notre Ouvrage périodique, auquel il paroît prendre le plus vif intérêt. Qu'il nous ſoit permis de le dire ici en paſſant : nous avons des Souſcripteurs de tous les états & de toutes les profeſſions, & le nombre en eſt auſſi conſidérable que nous pouvions l'ambitionner, relativement au peu de temps qu'il y a que nous avons commencé à répandre notre Gazette, preuve certaine à nos yeux que nos Compatriotes aiment à s'occuper d'objets qui ne s'annoncent pas avec les charmes de l'agrément. Nous devons dire encore que les perſonnes de qualité ne ſont pas la moindre partie de la liſte de nos Abonnés, & que pluſieurs d'entr'eux nous ont parlé de notre entrepriſe, comme d'un ouvrage qui ſucceſſivement inſtruira le Propriétaire des terres, des moyens d'améliorer ſes domaines; le Cultivateur, des meilleures pratiques d'agriculture & des lieux où il pourra porter ſes denrées le plus utilement pour lui; le Manufacturier, des inventions & des méthodes propres à hâter l'ouvrage & à perfectionner ſa qualité; le Commerçant enfin, des contrées où il devra exporter ſes marchandiſes, & des principes d'après leſquels il pourra faire ſes combinaiſons.

» Votre Ecrit périodique, nous dit le zélé Citoyen dont nous avons parlé au commencement de cet article, » ſe répandra inſenſiblement dans tous les coins de la France; il y accoutumera les particuliers à » réfléchir ſur leurs pratiques, à les comparer avec celles des autres; les lumieres » ſe communiqueront de proche en proche, & je ne déſeſpere pas de voir un » jour notre Nation donner aux travaux » de premiere utilité, toute l'attention & » tout l'appui qu'ils méritent. Vous nous » ferez ſentir la différence qu'il y a entre » un commerce alimenté par un bon ſol, » & celui qui n'eſt que précaire, comme » chez nos voiſins; vous nous ferez connoître toute la valeur de l'un qui nourrit » & fortifie un Etat, & qui ne dépend » preſque point des événemens, & la foibleſſe de l'autre qui a tout à craindre » des nouveaux établiſſemens de ſes voiſins; vous chercherez à rendre notre » Nation agricole, & vous nous la repréſenterez tirant tout le parti poſſible de ſon » territoire; vous apprendrez à la France, » ainſi qu'au reſte de l'Europe, ſi votre » Gazette s'y répand, que les denrées » *commeſtibles* ſont en grande abondance » dans notre Royaume; & on en conclura » que le bas prix de ces denrées annonce » le beſoin d'une exportation qui ſeule peut » encourager le Laboureur à mieux cultiver ſes terres, & le Propriétaire à défricher ce qui eſt inculte, & à quitter cette » vie oiſive de nos petites Villes, où il abſorbe dans la nonchalance une partie du » revenu de ſes terres, qu'il devroit employer à bonifier ſes fonds & à relever ſa

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Mercredi 25 Mai 1763.

De Londres, le 6 Mai 1763.

LA Cargaiſon de l'*Amiral Watſon*, Vaiſſeau de la Compagnie des Indes Orientales, arrivé derniérement de Bengale, conſiſte en 5002 piéces de coſſas (*a*), 181 d°. à fleurs, 1563 doreas (*b*), 1894 humhums, 3752 mulmus, 14300 ℔ de ſoie écrue, 67500 ℔ de bois de Sandal (*c*), 27 milliers de ſalpêtre, & en diverſes autres marchandiſes de Perſe qui ne ſont point encore connues.

La Société (*d*) établie à Londres pour l'encouragement des Arts, des Manufactures & du Commerce, compoſée maintenant de 2500 perſonnes, a réſolu, dans ſa derniere Aſſemblée, de n'admettre à l'avenir, au nombre de ſes Membres, aucun Particulier de quelque qualité & condition qu'il ſoit, à moins qu'il ne ſoit connu de trois Membres du Corps.

(*a*) *Coſſas* : toile de mouſſeline unie & fine, que les Anglois rapportent des Indes Orientales : chaque piéce a 16 aunes de long, ſur trois quarts de large.

(*b*) *Doreas* : autre eſpéce de mouſſeline.

(*c*) *Sandal* : bois dur, peſant, odorant ; on l'apporte des Indes : il y en a de trois eſpéces, ou de trois couleurs différentes ; un *citrin*, un *blanc*, & un *rouge*. Les arbres qui les fourniſſent, ſont hauts comme nos noyers : leurs fleurs ſont de couleur azurée, tirant ſur le noir ; leurs fruits ſont gros comme nos ceriſes, verds au commencement, & noirciſſant à meſure qu'ils mûriſſent. Le Sandal citrin eſt le meilleur des trois : il nous eſt apporté de la Chine & de Siam ; ſon odeur eſt douce & fort agréable : les Parfumeurs s'en ſervent.

(*d*) Nous nous mettrons en état de donner par la ſuite une idée de cette Societé. Nous penſons que nos Lecteurs ne ſeront pas fâchés de ſavoir quelle eſt ſon origine, quels ſont ſes Réglemens, & où elle prend des fonds pour fournir à tous les prix qu'elle donne.

COURS DU CHANGE A LONDRES, *le 10 Mai 1763.*

Amſterdam	34	9/1
D°. à vue	34	5
Rotterdam	34	10
Hambourg, 2 uſ. ½	34	1
Paris	32	⅜
D°. 2 uſ.	32	
Bordeaux, 2 uſ.	31	⅞
Cadix	40	
Madrid	40	⅜
Bilbao	40	⅛
Livourne	52	¼
Gênes	51	½
Veniſe	53	
Liſbonne	5	7 ⅜ à ½
Porto	5	6 ⅛
Dublin	8	
Agio de la Banq. d'Holl.	2	⅛

NOUVELLES des Ports d'Angleterre & des Bâtimens Anglois à la Mer & ailleurs.
Du 8 Mai 1763.

Deux Vaiſſeaux Eſpagnols venant des Caraques, & allant à Cadix, chargés de cacao, ont été pris du 14 au 22 Février dernier, dans le paſſage de Mona, par le Vaiſſeau du Roi *le Téméraire* ; un Chebec François allant du Cap-François à Bordeaux, chargé principalement d'indigo, a été pris par les Vaiſſeaux qui croiſoient à la hauteur du Cap. Le Vaiſſeau du Roi *le Deptford*, a pris & envoyé à la Havane un Vaiſſeau Eſpagnol allant de Vera-Cruz à Jan-Jago. Cette priſe étoit chargée d'argent monnoyé & de marchandiſes. *Le Lizard*, Vaiſſeau du Roi, a pris un Sloup Eſpagnol, chargé de tabac, allant de S. Domingue à Porto-Belo. Le même Navire a

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Samedi 4 Juin 1763.

EXTRAIT d'une Lettre de Charles-Town, dans la Caroline Méridionale, du 2 Avril 1763.

» NOUS avons ici 4 Vaiſſeaux expédiés » pour l'Angleterre, chargés de 215585lb » d'indigo; de 235 muids & 232 paquets » de peaux de daim, de ſucre & d'autres » marchandiſes précieuſes; & toute la » Flotte eſt chargée d'environ cent mille » piaſtres en eſpéces, outre les matieres » d'or. Les Nouvelles que nous recevons » de Long-Canes, nous apprennent que » depuis un an il y eſt arrivé près de 1000 » familles venant de nos Colonies Sep- » tentrionales. Ce nombre de nouveaux » Habitans eſt plus conſidérable que ce- » lui qui peuploit cette frontiere du côté » des Chiroquis, avant la derniere guerre » que nous avons eue avec cette Nation. » On y attend encore près de 400 fa- » milles: il ſe fait dans ce pays une » quantité conſidérable de défrichemens. » On doit préſenter inceſſamment des Re- » quêtes au Gouvernement & au Conſeil, » pour obtenir la conceſſion de beaucoup » de terres qui ſont ſituées au Midi de » la riviere d'Alatamaha: ces terres ſont » très-bonnes, & n'ont point encore » été concédées, de crainte de donner de » l'ombrage aux Eſpagnols, dans le voi- » ſinage deſquels elles étoient ſituées: » cette raiſon ne ſubſiſte plus depuis la » ſignature des Préliminaires de la Paix. » On commence à ſonger à la conſtruc- » tion des Vaiſſeaux dans cette Province, » où il eſt poſſible d'en faire d'auſſi bons » au moins, que par-tout ailleurs. Il ſe- » roit bien à ſouhaiter, pour cette bran- » che de notre Commerce, que nous » euſſions quelques-uns de ces bons Char- » pentiers que la paix a fait réformer en » Angleterre.

» Le Conſeil a aſſigné des fonds con- » ſidérables pour donner des gratifications » aux Proteſtans étrangers, & aux Arti- » ſans peu fortunés de la Grande-Bre- » tagne & d'Irlande, qui voudront s'éta- » blir dans l'intérieur des terres. En con- » ſéquence de cet encouragement, il nous » eſt déja arrivé 70 familles d'Irlande. » On a marqué deux diſtricts de 48000 » acres de terre chacun, pour l'établiſſe- » ment de ces nouveaux Colons, & de » tous les autres qui voudront y venir. » Un de ces terreins eſt ſur la riviere de » Savannah, & eſt appellé Mecklenburgh; » l'autre eſt ſur la riviere de Santée à » Long-Canes, & s'appelle Londonder- » ry. Ces terreins ſont les plus beaux du » monde, d'une richeſſe inexprimable, » & ſitués dans un climat plus doux, plus » ſerein & plus ſain qu'aucun de nos au- » tres établiſſemens. Les Chiroquis ſont » maintenant nos amis, & dégoutés de la » guerre: ils ſentent les pertes qu'ils ont » faites, & ils ſont réſolus de vivre en » bonne union avec nous. Ces nouveaux établiſſemens ſont d'ailleurs éloignés » de cent milles de leur pays «.

Nous nous trompons peut-être, en penſant que de pareils articles ſont curieux & intéreſſans. Il nous ſemble cependant qu'ils ſont de nature à mettre l'eſprit du Lecteur ſur la voie de comparer, de refléchir & de tirer des inductions. Il eſt difficile de voir ſon voiſin occupé ſans ceſſe & avec la plus grande activité, à ſuivre un plan ſolide &

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Samedi 11 Juin 1763.

De Londres, le 15 Mai 1763.

Réflexions d'un Particulier sur le prix du Beurre en Angleterre.

» AU mois de Juin 1758, le beurre » étoit monté à un prix auſſi conſidéra- » ble que l'eſt celui où nous le voyons » maintenant : ce qui fit penſer alors, » qu'il étoit à propos de préſenter une Re- » quête au Parlement, pour obtenir la per- » miſſion d'importer du beurre d'Irlande: » elle fut accordée, & on a ſenti qu'elle » étoit très-avantageuſe au public. Auſſi » fut-elle reçue de la Nation avec un ap- » plaudiſſement univerſel. Elle a été pro- » rogée d'année en année, juſqu'à ce que » ceux qui avoient été les premiers à ſol- » liciter cette permiſſion, & qui avoient » l'entrepriſe de la fourniture des vivres » de la marine, ſe ſoient aviſés, pour nuire » à ceux qui avoient traité avec le Gou- » vernement à des conditions plus raiſon- » nables qu'eux, de ſe réunir & de for- » mer des demandes contre la libre im- » portation du beurre.

» On ſait que ces gens avides, qui ne » rougiſſent pas de s'enrichir, en s'appro- » priant la ſubſtance de pauvres, ont fait » remettre à pluſieurs Membres du Par- » lement, des lettres artificieuſes dans leſ- » quelles ils s'efforcent de donner une » conſiſtance à leur projet, & d'ébranler les » eſprits de ceux qui juſqu'à preſent s'é- » toient déclarés pour le ſoulagement des » pauvres. Les hommes qui compatiſſent » aux peines de leurs concitoyens, qui » conſidérent combien le commun peu- » ple eſt deja accablé ſous le poids des » taxes, & qui font attention au prix » exorbitant auquel ſont montées les choſes » néceſſaires à la vie, ne ceſſent de former » des vœux pour que l'autorité publique » corrige cet abus. Mais pour revenir à mon » premier objet, je ferai remarquer qu'il » n'y a pas à Londres de Patiſſier, de Mar- » chand de fromages & d'autres denrées » comeſtibles de cette nature, qui ne » puiſſent affirmer combien la libre im- » portation du beurre a gêné les mono- » poleurs dans leur commerce. Ils ont » fait à preſent de groſſes fortunes, pen- » dant que les Détailleurs épuiſent leurs » médiocres fonds. On peut faire remar- » quer à ceux qui veulent inſinuer que la » libre importation nuiroit à l'agricultu- » re, combien les Marchands de laitage » gagnent peu quand le beurre eſt cher. » Si on préſente un Bill au Parlement » pour obtenir la libre importation du » beurre d'Irlande, nous verrons qui ſont » ceux qui ont intérêt de s'y oppoſer; & » je ſerois d'avis qu'on les notât d'infa- » mie, comme oppreſſeurs des pauvres «.

D'Edimbourg, le 14 Mai 1763.

Les Commiſſaires nommés pour adminiſtrer les biens confiſqués & réunis à la Couronne, ont donné avis, dans toute l'Ecoſſe, que les Poſſeſſeurs de terre qui auront beſoin de Pêcheurs pour garnir leurs Domaines, pourront s'adreſſer à leur Secrétaire, à qui ils devront ſpécifier le nombre d'hommes dont ils auront beſoin. Les Commiſſaires tâcheront de leur en procurer, en faiſant venir des matelots qui ont été licenciés de la Marine, & pour leſquels ils ont fait annoncer dans les Gazettes, une gratification de la part de Sa Majeſté.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Samedi 18 Juin 1763.

De Marſeille, le 27 Mai 1763.

Importation.

D'*Alexandrette*, 61 ſacs de noix de galles, 137 balles de toile ajamis, 30 d°. de chafarquanis, 1 d°. de mouchoirs, 6 d°. de ſoie blanche, 47 d°. de toile d'Antioche, 110 d°. d'Antab, 22 d°. de Kilis-Cruz, 1 d°. de coton filé, 8 d°. de laine de chevron, 1 d°. de toile de montagne, une caiſſe de bours du Levant, 1 d°. de Benjoin; *de Seide*, 60 balles de coton en laine, 66 d°. filé fin de Baſa, 2 d°. filé fin d'Once, 14 d°. filé fin de Jeruſalem, 5 d°. de ſoie baratine, 2 d°. tripoline, 3 d°. de toile de montagne, 5 couffes de riz; *de Smyrne*, 775 balles de coton en laine, 47 d°. filé rouge, 104 d°. de cire, 34 d°. de fil de chevre, 92 d°. de laine de chevron, 31 d°. de laine pelade, 20 d°. de laine ſurge, 3 d°. de ſoie brouſſe, 3 d°. ardaſſine, 3784 buſtes de raiſins ſecs, 200 cuirs de buffles, 12 caiſſes de maſtic, 12 barils de vitriol, 9 ſacs de noix de galles, 7 caiſſes de gomme adragant; *d'Athenes*, 3464 quilots (*a*) de bled, 165 quintaux de fromage blanc, 124 milleroles d'huile, 14 ballots de cordouan (*b*), 2 ſacs de cire.

(*a*) *Quilot* : meſure pour les grains, en uſage dans le Levant; il en faut quatre & demi pour faire la charge de Marſeille.

(*b*) *Cordouan* : cuir de bouc ou de chevre paſſé au tan.

De Londres, le 30 Mai 1763.

Annonces & Avis concernant le Commerce.

Un grand nombre de Particuliers, Sujets de la Grande-Bretagne dans les trois Royaumes, prennent le parti d'aller s'établir dans la Floride. Le Gouvernement leur donne des terres, & tout ce qui eſt néceſſaire pour les cultiver. Ces nouveaux Établiſſemens font eſpérer qu'avant qu'il ſoit peu d'années, ce pays ſera floriſſant; car, ſuivant les relations des François, le ſol & le climat y ſont des meilleurs de l'univers, particuliérement ſur les bords de l'Ohio & du Fleuve de Miſſiſſipi.

Le beurre ſe vend maintenant 10 deniers ſterl. dans le Comté d'Yorck; ce qui eſt le double du prix auquel il ſe vend ordinairement dans cette ſaiſon.

Pluſieurs Braſſeurs & Manufacturiers, qui conſomment beaucoup de charbon de terre, ont pris la réſolution de fretter des Bâtimens à leur frais, pour en tirer de Newcaſtle & de Sunderland.

On s'eſt adreſſé à quelques riches Marchands des Manufactures de Birmingham, pour les engager à ſigner une Requête au Parlement, à l'effet d'obtenir la révocation de l'Acte qui defend de porter des batiſtes de France, du moment que cette Nation aura permis chez elle l'entrée de la clincaillerie d'Angleterre. On ne ſait ſi ce projet aura lieu.

On apprend que le Paquebot, nouvellement arrivé de Liſbonne, a apporté près de 20000 moïdores (*c*) pour le compte des Marchands. Il y a maintenant dans Londres la plus grande quantité de ſoie qu'on ſe ſouvienne d'avoir vu depuis pluſieurs années. On eſpére que le prix de cette marchandiſe va tomber. Il eſt entré le 28 dans le Port de Londres, 2777 ℔ de beurre de Hollande.

On dit qu'un Marchand Juif, établi à

(*c*) *Moïdores* : piéces d'or dont chacune vaut 41 liv. argent de France.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Samedi 25 Juin 1763.

De Madrid, le 20 Mai 1763.

OBSERVATIONS sur l'état général de la recette & de la dépense des Finances d'Espagne.

LES objets des Fermes générales, sont les droits de Douane, la vente du tabac, du sel, du plomb, du vif-argent, les Postes, les passe-ports accordés aux Vaisseaux qui font le commerce d'Amérique, le papier marqué & quelques autres objets particuliers qui sont spécifiés dans Ustaritz. La plûpart des taxes, comme le tabac, le sel & les Douanes, sont régies par un Conseil, pour le compte du Roi, & augmentent tous les jours, depuis qu'elles ont été fixées au point où elles sont maintenant.

Depuis l'année 1739, le revenu particulier de la Ferme du tabac a augmenté annuellement d'un million d'écus à la Couronne, ou de 666664 ℔ : cette administration a été fixée sur le plan dressé par Dom Martin de Lopraz. Cet Administrateur général se rendit garant de l'augmentation qu'il proposa; mais à la fin de la premiere année il fut déchargé de toute obligation, ayant prouvé que la vente avoit produit 11 millions de réaux de plus qu'à l'ordinaire. Il a augmenté de dix réaux la taxe sur le tabac de la meilleure espéce, & a diminué dans la même proportion la taxe sur le tabac commun dont le peuple fait usage pour sa consommation. Le Clergé, de même que les autres Membres de l'Etat, sont sujets aux taxes générales, parce qu'elles sont considérées comme droits de la Couronne & de la Souveraineté. Ce Corps paye de plus les taxes de cruzado, de subside & de Escusado, qui sont évaluées à 3733320 ℔.

La Ferme de la taxe des Provinces ne regarde que les vingt-deux Provinces de la Couronne de Castille, & comprend plusieurs branches : 1°. la taxe d'alcavala, établie en 1341 ; c'est un droit de 10 pour cent sur chaque objet de commerce vendu ou trafiqué par voie d'échange, même sur le revenu des terres & toutes sortes de rentes, avec une augmentation de quatre taxes additionnelles de 1 pour cent, imposées chacune successivement en 1639, 1642, 1656, 1664.

Le Fermier leve sur toutes les denrées qui se vendent de la premiere main, un droit de 10 pour cent ; mais sur les ventes en détail, il exige 14 pour cent. Il paroît cependant que cette taxe n'est pas uniforme, puisque, suivant Ustaritz, le produit de cette taxe n'est que sur le pied d'environ 6 ou 7 pour cent ; mais les Auteurs modernes estiment le produit de cette taxe sur le même pied marqué ci-dessus : après tout, comme la taxe se leve sur tout ce qui se vend, on peut raisonnablement conclure que chaque chose a payé au moins une fois la taxe entiere, malgré le rabais dans la valeur de la chose vendue. Les Ecclésiastiques ne sont point sujets à cette taxe pour ce qu'ils vendent ; au contraire, on estime au plus bas prix le produit de leurs terres, ou les denrées destinées pour leur consommation particuliere ; & quand ils revendent de nouveau ces denrées, ils ont le même avantage que le reste des Sujets de Sa Majesté dans la proportion de la taxe entiere. Ceux des Ecclésiastiques qui n'ont point de terre, ou qui achetent en détail, payent l'impôt,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Mardi 5 Juillet 1763.

De Londres, le 16 Juin 1763.

EXTRAIT d'une Lettre de Charles-Town dans la Caroline méridionale, du 22 Avril 1763.

» NOus ſommes affligés ici, depuis peu, » d'une nouvelle maladie épidémique, qui » s'appelle *la maladie des terres*. Il y a, au » Midi de la Géorgie, une étendue conſi- » dérable de terrein qui a été cédé à l'An- » gleterre par le dernier traité de paix : » ce Pays eſt connu ſous le nom de *Alata- » maha* ou de *Nouvel-Hanovre*, & on » pourroit en faire une Province meilleure » que celle-ci. Mais ce doit être un grand » chagrin pour quiconque aime ſa Patrie, » de voir qu'il y ait des gens qui s'y ren- » dent pour y former des établiſſemens, » & qui verront, à leur arrivée, qu'il n'y » a pas un ſeul acre de bonne terre qui » n'ait été envahi par les Habitans de » la Caroline. Dans le grand nombre de » ceux qui ont demandé des terres dans » cette contrée, il n'y en a pas dix qui n'en » poſſédent depuis deux juſqu'à douze mil- » le acres dans la Caroline, & qui n'en » ayent demandé autant dans ce nouveau » Pays ; ce qui leur a été accordé, quoi- » qu'ils n'en cultivent pas cent acres ſur » mille, ce qui déſole & ruine la Province. » Comme nous ſommes ſéparés de ce Pays » par la Géorgie, j'eſpere que nous ver- » rons ces hommes inſatiables fruſtrés » dans leur attente. Un homme qui n'a que » trois cens Négres ne peut pas cultiver » trois cens acres ; ainſi il n'eſt pas raiſon- » nable qu'on lui en donne plus de cinq » cens.

» Je n'ai écrit ceci que pour mettre les » perſonnes qui ſont à la tête du Gouver- » nement, en état de ſavoir ce qui ſe paſſe » ici. Ils ne permettront pas ſans doute » que perſonne envahiſſe des terres pour » ne les point habiter, ou ne les point » cultiver. J'ai demandé à quelques-uns » de ces hommes avides, ce qu'ils préten- » doient faire d'une ſi grande étendue de » terrein. Ils m'ont répondu que le prix » des terres ne tarderoit pas à hauſſer, & » qu'alors ils les vendroient. Ainſi nos » pauvres Cultivateurs ſeront foulés, » d'autres ſeront obligés de ſe livrer au » travail le plus rude pour cultiver un ſa- » ble aride, peut-être à vingt ou trente » milles de diſtance du bord de la Mer «.

On mande de Philadelphie, que la Compagnie de l'Ohio a réſolu de faire un nombre de lots de terre pour établir une Ville au Fort Cumberland, près de l'embouchure de Williams-Creeck, ſur la riviere de Potowmack, dans la Province de Mariland. Le Fort de Cumberland, par ſa ſituation naturelle & ſa proximité de la fertile contrée ſur la riviere d'Ohio, doit être la clef de cet important établiſſement, & eſt l'entrepôt le plus convenable pour les Habitans de l'autre côté des montagnes ſur le cours de la riviere de Potowmack. Cette riviere, au moyen d'une très-petite dépenſe, peut être rendue navigable, & on pourra, en toute ſaiſon de l'année, s'en ſervir pour voiturer, ſans riſque & avec aiſance, tout ce qu'on voudra, depuis les Grands-Sauts juſqu'à l'endroit où on propoſe de conſtruire la Ville. Il y a un portage de 75 milles pour aller à la riviere Mal-Engueulée, qui eſt navigable juſqu'à l'Ohio, pour les Bateaux plats, & il n'y a plus que 65 milles

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Mardi 12 Juillet 1763.

De Marſeille, le 1 Juillet 1763.

LETTRE *d'un Négociant de cette Ville, à l'Auteur de la Gazette du Commerce.*

L'USAGE que vous avez fait, Monſieur, des obſervations que je vous ai envoyées ſur notre commerce en Sicile, me prouve que vous les avez jugées dignes de l'attention du Public. Vous paroiſſez deſirer que je continue à vous faire part des connoiſſances que je peux avoir. Vous aimez le bien commun, vous voudriez fixer les eſprits ſur les objets qui peuvent l'accroître. C'eſt auſſi le but que je me propoſe; ainſi j'entre en matiere, ſans faire un plus long préambule.

Je ne vous ai donné dans ma derniere Lettre, Monſieur, que des notions générales ſur le commerce de Sicile par le Port de Meſſine ſeulement: je me propoſe de vous entretenir plus en détail dans cette Lettre, & dans celles qui la ſuivront, du commerce de toute l'Iſle, & de vous expoſer les moyens qui me paroiſſent propres à le rendre plus étendu & plus avantageux pour nous. Pour remplir mon objet avec plus d'ordre, je ne parlerai dans celle-ci que des productions de la Sicile, me réſervant de parler dans les ſuivantes, des productions étrangeres qu'elle prend en échange des ſiennes. Cette double expoſition ſera d'autant plus intéreſſante, qu'elle fera mieux ſentir tout l'avantage que notre Nation pourroit tirer du commerce de Sicile, ſur lequel nous n'avons jamais fait une attention ni aſſez ſérieuſe, ni aſſez réfléchie. Vous en conviendrez aiſément, Monſieur, lorſque vous ſaurez que le ſuperflu des productions de la Sicile monte annuellement à douze millions en ſoie, huiles & amandes ſeulement, marchandiſes qu'elle échange pour d'autres marchandiſes qu'elle n'a pas & qui lui conviennent. Cet échange, s'il ſe faiſoit avec nous, occaſionneroit dans notre commerce une circulation annuelle de vingt-quatre millions, qui pourroit même augmenter de beaucoup dans la ſuite, ſi la population devenoit plus conſidérable dans cette Iſle: j'entre dans le détail.

Soies greges ou non ouvrées, Soies ouvrées ou en trame.

Le territoire ſeul de Meſſine en produit chaque année environ 1800 balles: le Pays n'en conſomme pas la cinquiéme partie; il s'en tranſporte environ un dixiéme à Livourne, en Italie & en Angleterre, le reſte paſſe en France; ce qui fait un objet de 1300 balles & d'environ trois millions d'argent.

Huile d'Olive.

De toutes les productions de la Sicile, l'huile d'olive eſt celle dont elle abonde le plus; les ſeuls territoires de Meſſine & de Melazzo en fourniſſent, dans les moindres années, juſqu'à 500 mille cavizzo (*a*). Les gens du Pays en conſomment une bonne partie; les Anglois en tirent une médiocre quantité, & il en vient ici, dans les moindres années, près de 50000 milleroles pour nos Savoneries. Cet article par conſéquent eſt, comme vous le voyez, des plus eſſentiels pour nous: auſſi eſt-ce celui ſur lequel je m'arrêterai le plus, parce qu'il eſt de nature à entraîner plus facilement tous les autres, qui, moins ſuſceptibles, chacun en ſoi, de former une cargaiſon lu-

(*a*) *Cavizzo*: il en faut 6 & demi pour faire la milleroile de Marſeille.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Samedi 23 Juillet 1763.

De Charles Toronn dans la Caroline méridionale, le 4 Mai 1763.

LE Gouverneur de cette Colonie a donné depuis peu de jours des ordres pour qu'on levât le plan de 160 mille acres de terre de certe Province au Sud de la riviere d'Alatamaha, pour leſquels on a préſenté des Requêtes. En conſéquence de pareils ordres publiés le 5 du mois dernier, on a levé le plan de pluſieurs morceaux de terre au Sud de la même riviere qui ont été remis au Bureau du Sécrétariat, & on va accorder des conceſſions pour s'emparer de ces terres.

Par la Gazette imprimée dans la Georgie, on voit que depuis le 5 Janvier 1762 juſqu'au 5 Janvier 1763, il a été exporté de cette Province 7740 barrils entiers, & 119 demi barrils de riz, 9633 *liv.* d'indigo, 96 muids & 832 paquets de peaux de Daim, 13 paquets de peaux de Caſtor, 417449 pieds de bois de ſapin, 292 barrils de porc ſallé, 688 mille 45 lares, 38 barrils de bœuf ſallé, 1250 boiſſeaux de bled d'Inde, 776 boiſſeaux de riz en balle, 246 barrils de goudron, 1602 cuirs tannés, 10 mille 500 de cerceaux.

De Saint-Petersbourg, le 6 Juin 1763.

On vient de publier ici un Edit, pour permettre l'exportation du grain hors de l'Empire.

D'Altena, le 15 Juin 1763.

Nous n'avons jamais vu une plus belle apparence de bonne recolte de toutes ſortes de grains, que cette année dans le Duché de Holſtein, l'Electorat d'Hanovre, la Weſtphalie, la Heſſe, & autres pays voiſins.

De Hambourg, le 28 Juin.

Il eſt arrivé ici trois vaiſſeaux de Groenland, chargés de 446 quarts d'huile de Baleine. Les maîtres de ces navires rapportent qu'ayant été le 5 du mois dernier par la latitude de 75 degrés, ils n'ont point vu de Vaiſſeaux; mais qu'ils ont ſuppoſé qu'ils étoient dans les glaces: ce qui fait conjecturer qu'on fera cette année une pêche extraordinaire de Baleine.

De Londres le 5 Juillet 1763.

Annonces & Avis concernant le Commerce.

L'on a expédié au grand ſceau des Lettres en faveur du ſieur Benjamin Keener, qui a imaginé une nouvelle methode pour appliquer & fixer l'or ou l'argent ſur les toiles ou ſur les draps; cette méthode eſt très-ſupérieure à toutes celles qui avoient été pratiquées juſqu'à préſent.

Hier, ſur les cinq heures du ſoir, l'Ecrivain du *Tilbury*, Vaiſſeau de le campagnie des Indes orientales, arriva à l'hôtel de la Compagnie, & apporta la nouvelle que ce Vaiſſeau étoit heureuſement arrivé a Spithead, & qu'on y en attendoit quelques autres.

La cargaiſon du Vaiſſeau de la Compagnie des Indes, le *Capitaine Royal*, venant de la Chine, conſiſte en 2000 piéces de toile de Nanquin, 1070 *liv.* de ſagou, 391, 400 *liv.* de thé boé, 42,200 *liv.* de thé congo, 207, 900 de thé ſinglo, 12 caiſſes 98 demi caiſſes & une boëte de porcelaine: il apporte outre cela pluſieurs autres marchandiſes dont on ne ſçait point encore le détail.

Le Lord George Grenville, les Comtes d'Egrémont & d'Hallifax & pluſieurs autres perſonnes de marque, ont eu la généroſité de donner chacun 100 ℔ ſterlin pour aider l'éxécution d'un plan formé par

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Mardi 9 Août 1763.

DE CADIX, *le 5 Juillet* 1763.

Lettre à l'Auteur de la Gazette du Commerce.

J'Ai l'honneur de vous informer, Monsieur, que les assurances maritimes, par voie de gageure, qui sont entiérement prohibées en France à cause des abus dont elles étoient susceptibles, sont également défendues par les loix d'Espagne; cependant l'usage les avoit autorisées, & par une renonciation que l'assureur faisoit dans la police aux Ordonnances & loix qui y étoient contraires, les assurances par voie de gageure s'étoient considérablement augmentées. Des Négocians Espagnols de cette Place avoient même poussé l'avidité jusqu'à faire assurer au commencement de la guerre entre l'Epagne & l'Angleterre, des bâtimens de registre que l'on expédioit pour les Indes, quoiqu'ils n'y eussent aucun intérêt; ils agissoient ainsi par les aparences qu'il y avoit que ces bâtimens seroient pris. Comme ils s'y prirent de bonne heure pour faire faire leurs assurances, les Armateurs & véritables intéressés dans ces expéditions ne purent trouver à se faire assurer, parce que tous les assureurs avoient pris les risques qu'ils avoient déterminé de courir. Les bâtimens partirent pour leur destination, & furent pris peu de jours après leur sortie.

Les intéresses dans ces expéditions ressentirent d'autant plus vivement leur perte qu'ils n'étoient point assurés, & ils portérent leurs plaintes au Consulat Espagnol contre le procédé de ceux qui avoient mis obstacle à leurs assurances par les prématurées qui avoient été faites par voie de gageure : ils exposérent que des opérations qui avoient pour but le desir du gain qui ne s'acquéroit que par la perte d'autrui & par les calamités générales, devoient être déclarées soldides & bannies du Commerce.

En conséquence, le Consulat Espagnol jugea la chose d'une assez grande importance pour demander à S. M C. qu'il lui plût prohiber entiérement à l'avenir les assurances par voie de gageure à ceux qui n'avoient aucun intérêt effectif sur les bâtimens, que cependant comme il arrivoit souvent qu'un Négociant se trouvoit intéressé dans un Navire, surtout au retour des Indes, sans sçavoir positivement à quoi montoit son risque, il fût seulement permis à celui-là de se faire assurer par voie de gageure.

L'affaire ayant été examinée au Conseil du Roi d'Espagne, il a été résolu qu'à l'avenir il ne seroit fait aucune assurance par voie de gageure de quelque nature qu'elle puisse être, a l'exception des Officiers que S. M. C. envoyoit aux Indes pour y exercer les Charges civiles & militaires, dont le pays a besoin pour le maintien du bon ordre & de l'obéissance envers le Souverain : ces Officiers seront les uniques qui pourront se faire assurer par voie de gageure, mais il faudra pour cet effet qu'ils ayent une permission du Consulat pour les quantités qu'ils voudront faire assurer; l'Ordre du Roi d'Espagne explique plus en détail les raisons relatives à cette prohibition.

Le Consulat Espagnol auroit bien souhaité que l'on eût conservé la faculté au Négociant, qui ignoroit la quantité fixe des retours qu'il attendoit des Indes, de les faire assurer par voie de gageure, parce

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Mardi 16 Août 1763.

DE LONDRES. *Suite des Instructions relatives à l'Acte qui impose un nouveau Droit sur le Cidre & le Poiré.*

CHacun pourra s'abonner avec les Officiers, Collecteurs ou Inspecteurs de l'Excise, dans la division desquels il se trouvera placé, pour sa famille, a raison de 4 schellings par muid pour le cidre & le poiré qui se consommera dans sa maison seulement, en donnant une liste signée de lui, des noms de famille & de bâptême des différentes personnes qui composent cette maison, & cet abonnement sera renouvellé tous les ans, & payé lorsqu'on s'abonnera. Les maisons, celliers, magasins &c. des Abonnés ne seront point sujets à la visite Si la famille augmentoit dans le courant de l'année, les Abonnés donneront la liste de cette augmentation, & payeront tous les premiers du mois 5 sols par tête pour chaque personne de plus. Tout Abonné qui négligera de donner ces états dix jours après la fin de l'année, perdra le bénéfice de son abonnement, & sera sujet à un droit de 4 schellings par chaque muid de cidre dont il sera possesseur. Si l'Abonné manque de donner une véritable liste du nombre de personnes, & des noms de ceux qui composent sa famille, ou s'il ne s'abonne pas pour ceux dont la famille aura été augmentée, il payera une amende de 20 ℔ sterlings. Les enfans au-dessous de huit ans ne sont point compris dans cet ordre. Un Abonné qui se propose de vendre ou de se défaire autrement de son cidre ou poiré, en donnera avis deux jours auparavant, spécifiant la quantité qu'il compte en déplacer, de quel magasin, cave ou cellier, il doit le tirer, où il doit être envoyé : l'Officier jaugera ce cidre, il délivrera à l'Abonné qui payera le droit de 4 schellings, un certificat qui l'exemptera de la saisie. Tout Abonné qui changera frauduleusement, qui vendra, livrera, on resserera du cidre, sans avoir fait la déclaration ci-dessus mentionnée, & sans avoir payé le droit, payera pour chaque fois une amende de 20 ℔ sterlings. Les Abonnez pour le Malt ou Drêche ne seront point tenus de s'abonner pour le cidre & le poiré, mais s'ils vendent du cidre ou du poiré ils deviendront sujets aux droits.

Tout Abonné qui louera ou prêtera son moulin ou autres ustensiles a faire le cidre, ou qui permettra qu'on s'en serve à cet usage, en avertira l'Officier de l'Excise de sa division trois jours avant de laisser travailler son moulin : il donnera les noms des personnes a qui il le prête ou le loue, & demandera a l'Officier de se transporter au moulin pour y prendre un état du cidre qui s'y trouvera, a moins que ce ne fût réellement le cidre de quelque Abonné qui dût être consommé dans le sein de sa famille, & par quelques personnes qui ne soient pas sujetes au droit. Toute personne surprise en contravention payera une amende de 10 ℔ sterlings. Ceux qui occupent des Fiefs qui ne sont point compris dans la taxe de 40 shellings par an, & qui ne font pas plus de 4 muids de cidre, ne payeront pas le droit.

Toute personne qui attaquera, molestera, ou troublera les Officiers de l'Excise dans la saisie & confiscation qui seroit ou pourroit être faite en vertu de l'Acte ou dans l'exercice de leurs fonctions, ou qui

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Mardi 23 Août 1763.

Extrait d'une Lettre de la Havanne du 2 Mai 1763.

» POur peu qu'on avance du côté de la » Campagne, en s'éloignant de la Ville, » elle a bien meilleure apparence que près » de la Ville. Les plantations de ſucre ſont » très belles, le ſol de l'Iſle eſt fertile, & » la terre y a beaucoup de profondeur. On » y coupe les cannes de ſucre deux fois » par an, & elles peuvent reſter trente » ans ſur une terre, ſans qu'on ſoit obligé » de les renouveller. C'eſt un fait que je » tiens d'un propriétaire qui m'a aſſuré » qu'il y avoit 35 ans que ſon champ étoit » planté.

» L'indigo croît ici naturellement & » ſans culture, mais on n'en fait aucun » uſage.

» Plus avant encore dans le pays, on y » a des plantations de *manihot*, qui eſt » un arbriſſeau de 6 pieds de haut, avec » la racine duquel les habitans, & ſur tout » les Négres font un pain qu'ils aiment » beaucoup à manger. On l'appelle caſſa- » ve, ou pain de *Madagaſcar*.

» La culture du tabac réuſſiroit au mieux » dans cette Iſle, s'il étoit permis aux ha- » bitans d'en faire commerce. Il vient » ſans beaucoup de culture, mais comme » il n'eſt permis d'en envoyer en Europe » que ce qui en eſt acheté pour le compte » du Roi, ce commerce eſt preſque réduit » à rien, attendu que le Roi d'Eſpagne » en donne un ſi bas prix, que les Culti- » vateurs ne pourroient pas en tirer mê- » me un médiocre bénéfice.

» A quelques lieues de la Ville, les oran- » gers croiſſent naturellement, & leur » odeur eſt ſi forte que peu de gens la peu- » vent ſupporter.

» Enfin, l'Iſle abonde en toutes ſortes » de plantes & d'arbres, & par tout le ter- » rein ne ſemble demander qu'a être mis » en valeur par l'induſtrie & le travail des » Cultivateurs.

DE MARSEILLE, *le* 28 *Juillet* 1763.

Importation.

D'Acre par la corvette du Capitaine Beauſſier, 236 balles de coton en laine, 58 d°. filé fin baſa, 43 d°. filé fin jeruſalem, 6 balles de ſoie barutine, une d° de ſoie tripoline, 2 d°. de ſoie ſeidauvy, une caiſſe bours du Levant, 2 caffas de ſel ammoniac. De *Saffy* par le Vaiſſeau du Capitaine Kaasgaard Danois, 732 balles de laine ſurge, 144 ſarrions de cire, 122 d°. de gomme arabique, 667 cuirs de veau, un ſuron de cuivre vieux. *Du Cap François* par le Vaiſſeau du Cap. Bremond, 283 barriques de ſucre terré, 20 d°. de ſucre blanc, 397 d°. de caffé, 62 d°. d'indigo, 498 cuirs en poil. De *Port au Prince* par le Vaiſſeau du Capitaine Abeille, 529 barriques de ſucre, 131 barrils de caffé, 50 barriques d'indigo, 300 cuirs en poil, 8 barriques de carret, une balle de coton en laine. *D'Agde* par les Tartanes des patrons Maſſe, Arnaud & Portes, 30 balles de canéfice, 60 barrils de farine, 9 balles de peaux de vaches, 6 d°. de peaux de veau, 4 barriques de verdet, 7 d°. d'indigo, 6 d°, de ſucre.

DE LEIPSICK *le* 19 *Juillet* 1763.

Comme la guerre a rendu très-rares dans cet Electorat, les chiffons qui ſervent à fabriquer le papier, on vient de propoſer

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCES. Du Samedi 3 Septemb. 1763.

DE MARSEILLE, *le* 17 *Août* 1763.

Lettre d'un Négociant de cette Ville à l'Auteur de la Gazette du Commerce.

VOus avez dû vous former une idée, Monsieur, par mes précédentes lettres, de la richesse & de l'abondance des productions de la Sicile, vous avez dû remarquer aussi combien sont étendues les ressources que les Siciliens trouvent dans notre Nation pour se procurer la consommation de leurs denrées ; il me reste, pour finir le tableau que je me suis engagé de vous mettre sous les yeux, à vous entretenir des productions étrangéres que la Sicile prend en échange des siennes.

Pour traiter cette derniere partie avec ordre, je partagerai les objets d'importation dans la Sicile en quatre branches différentes que l'on distingue communément en draperie, droguerie, mercerie & clincaillerie. Je ferai sur chacune de ces branches le paralle de notre Commerce avec celui de l'Etranger.

PREMIERE BRANCHE.

Draperie.

Les Siciliens se servoient autrefois de nos draps d'Abbeville, d'Elbeuf, de Louviers & du Languedoc ; ils consommoient aussi nos bouracans, nos ratines, nos serges diverses, nos peluches, nos pannes, nos velours de coton, nos camelots d'Amiens & d'Auvergne, & nos étamines du Mans. Il m'est impossible, Monsieur, de calculer au juste a quelle somme pouvoit aller pour nous une pareille fourniture. Vous pourrez en juger d'après les observations suivantes. Les Siciliens n'ont point de Manufactures de cette espece ; nous étions autrefois en possession de fournir tous ces articles ; je vois d'après le tableau du Commerce de Messine, que les Etrangers, qui nous ont supplanté dans cette fourniture, en ont importé pendant les six dernieres années de paix pour 2,031,393 * dans le seul port de Messine, qui n'est pas l'unique où abordent les marchandises importées en Sicile. D'après cela, il est aisé de conclure que ces articles d'importation étoient autrefois un objet très-considérable pour nous.

Les étamines du Mans composent maintenant la seule partie qui nous reste de ce Commerce. Il n'est même pas sûr que nous la conservions longtems. Nos voisins font actuellement des tentatives pour nous l'enlever. Il est à craindre qu'ils ne réussissent en se servant des mêmes moyens qui leur ont fait obtenir la préférence pour leurs draps superfins, leurs bristols, leur londrins, premiere & seconde qualité, leurs serges impériales & archi-impériales, leurs ratines, leurs velours & pannes de laine & de coton, leurs camelots & étamines.

Ces moyens, Monsieur, qu'ils ont employés pour parvenir à s'assurer cette préférence, sont très-naturels & doivent toujours réussir. Ils ont opposé, au relâchement de nos Manufactures, une attention toute particuliére a bonifier les leurs. Nous n'avons eu aucun égard au gout des Siciliens, nos Concurrens en ont fait une étude suivie. L'expérience leur ayant appris que les Siciliens pouvoient plûtôt être séduits par l'apparence que par la bonté intrinseque des marchandises, ils s'attacherent à perfectionner le coup d'œil & *le tact* de leurs draperies, auxquelles ils joignirent

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Samedi 10 Septemb. 1763.

EXTRAIT *d'une Lettre de la Barbade, du 10 Mai 1763.*

» IL n'y a jamais eu tant d'argent ici » qu'on y en voit maintenant. Toutes les » marchandiſes qu'on tire de l'Amérique » ſeptentrionale ſe payent en eſpeces. L'in- » térêt de notre argent, comme on peut » bien l'imaginer, eſt conſidérablement » réduit. Néanmoins il part peu de Vaiſ- » ſeaux, ſoit pour l'Angleterre, ſoit pour » le Continent, qui ne ſoient chargés d'une » grande quantité de piaſtres. Ce qui prou- » ve combien notre Commerce avoit ga- » gné par la priſe de la Havanne.

EXTRAIT *d'une Lettre de Citadella, dans l'Iſle Minorque, du 25 Juillet 1763.*

» Depuis que cette Iſle eſt rentrée ſous » la domination des Anglois, des Mar- » chands, & particuliérement des Juifs » de Livourne & de Gibraltar, y abondent » de toute part. Notre marché eſt abon- » damment fourni de marchandiſes de » toute eſpece, & on en attend encore » beaucoup d'Angleterre, on a même lieu » de craindre qu'il n'y en ait de vendues à » perte. Ce qui donne lieu à cette crainte, » c'eſt que les Juifs font une eſpece de » monopole ſur tout le Commerce; mais on » eſpére qu'on y remediera quand les af- » faires ſeront un peu mieux retablies.

DE MARSEILLE, *le 13 Août 1763.*

Importation.

De Smirne, par les bâtimens des Capitaines Fabre, Roux, Villeneuve, Ravel, Maille, Brouquier, André & Loudieu, 3206 balles de coton en laine, 345 d°. filé rouge, 258 d°. de laine le chevron, 157 d°. de laine ſurge 274 d°. de laine pélade, 171 d°. de fil de chevre, 47 d°. de cire jaune, 20 d°. de ſoie brouſſe, 23 d°. de ſoie ardaſſine, 3 d°. bours du Levant, 53 d°. d'alizary, 6 d°. de peaux de liévre, 3 d°. d'eſcamites. 1993 cuirs de buffles, 17 caiſſes de gomme adragant, 20 barrils de vitriol bleu, 14 ſacs de noix de galles, 227 pains de cuivre.

De la Haye, le 18 Août 1763.

Il a été rendu le 29 Juillet dernier une Ordonnance concernant le pilotage ou lamanage de l'entrée & de la ſortie de la Weuſe, ainſi que du port de Gorée Cette Ordonnance contient 46 articles, dans leſquels ſont détaillées très-amplement les qualités que doivent avoir les Pilotes, & où leurs devoirs leur ſont preſcrits de maniere à ne laiſſer aucune excuſe à leur négligence ou à leur impéritie. Nous n'entrerons point dans le détail des diſpoſitions de cette Ordonnance. Nous nous contenterons de dire qu'elle nous paroît très ſage, & qu'elle eſt tout-à-fait propre à prévenir les accident qui n'arrivent que trop ſouvent à l'entrée, ou à la ſortie des ports. Il eſt à ſouhaiter que les perſonnes chargées de faire exécuter cette Ordonnance y tiennent la main. On ne peut trop veiller dans tous les ports à l'exécution des loix qui ont pour objet la ſureté de la navigation. Combien de Commerçans ſe ſont vus ruinés, parce que les pilotes cotiers ne faiſoient pas leur devoir, ou n'avoient pas les connoiſſances néceſſaires pour le bien remplir.

DE CADIX *le 18 Août 1763.*

Outre ce que l'on a annoncé de la cargaiſon de la flotte de la Vera-Cruz arrivée dans cette baye le 30 de Juillet dernier, on apprend les détails ſuivans.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Mardi 4 Octobre 1763.

DE LONDRES, *le 16 Septembre 1763.*
Extrait d'une Lettre inſérée dans un Papier public.

LE Commerce exceſſif de contrebande, qui ſe fait maintenant avec les François, ſemble nous inviter de la manière la plus preſſante à mettre ordre à cet abus pernicieux, ſurtout à l'égard de ceux qui ſont conſtitués les Gardiens ou Commiſſaires des revenus de l'Etat, & en quelque façon les Sur-Intendans du Commerce & des intérêts de la Nation. On eſtime par le calcul le plus modéré, qu'il entre chaque ſemaine en contrebande ſur la côte de Kent 4 tonnes de thé & 5 mille gallons d'eau de vie, ce qui avec les gallons d'or & d'argent, les batiſtes, les mouſſelines importés en même-tems, peut-être évalué à une ſomme de 30 mille * ſterling par ſemaine. La valeur réelle de ces marchandiſes ſe paye argent comptant de l'autre côté de l'eau. Si on ajoute, à cette ſomme d'argent, ce qui s'en diſſipe par la folie qu'ont les Anglois d'aller à Paris, ce qui eſt exporté annuellement d'argent en lingots aux grandes Indes, d'où il ne doit jamais revenir, il ne faut pas une trop grande ſagacité pour prédire quel ſera l'état de ce Royaume, quand il ſe trouvera épuiſé d'eſpéces, & combien il eſt inévitable pour nous de nous trouver dans une eſpéce de ſervitude que nous aurons inutilement cherchée à éviter, en prodiguant & en répandant tant d'argent & de ſang.

Quelque arbitraire & nouvelle que fut la conduite qu'a tenue M. Vernon envers les Contrebandiers, quand il a brûlé leurs bâtimens & envoyé les équipages pour ſervir à bord de Vaiſſeaux de guerre armés pour les Indes occidentales, cette conduite a été juſtifiée par le malheur des tems, & a ſervi à convaincre tout le monde qu'on pourroit en grande partie arrêter un commerce illicite avec nos rivaux, en portant une loi qui juſtifiât la conduite qu'a tenu cet honnête Amiral dans un tems où il n'y avoit point de loi. Les ſignaux de terre dont les Contrebandiers & leurs Patrons conviennent, le peu d'eau que tirent leurs bateaux, la brievété du paſſage, l'obſcurité des nuits pendant leſquelles on charge les bateaux, la diligence avec laquelle on peut charger & emporter les marchandiſes amenées à terre, les trous pratiqués ſur le rivage pour cacher ces marchandiſes, ce ſont tout autant de moyens qui ne ſervent que trop ſouvent à tromper la vigilance des Vaiſſeaux gardes côtes, & à éluder le peu de ſoin des Gardes à cheval.

Mais ce qui choque toute bienſéance & prouve, ou l'inſuffiſance de notre grand nombre de loix pénales, ou au moins le vice d'adminiſtration dans cette importante branche de la Police, c'eſt la connivence que les Officiers de l'Exciſe eux-mêmes donnent à la continuation de ce commerce frauduleux, connivence qui peut-être provient de ce qu'ils demeurent trop longtems de ſuite dans une même place, particuliérement dans les places maritimes. Leur méthode, ſi je ſuis bien informé, eſt de faire venir en contrebande ſur la côte une cargaiſon de liqueurs ou d'eau-de-vie, &c. alors, par le moyen des intelligences qu'ils ont, ils font une ſaiſie en forme, on fait une information, on rend une Sen-

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Mardi 11 Octobre 1763.

DE PETERSBOURG, *le* 10 *Sept.* 1763.

L'Impératrice a pris la réſolution d'établir un Bureau de Commerce pour aviſer aux meilleurs moyens d'augmenter & de perfectionner le Commerce. Elle a nommé le Comte de Munich, Préſident de la Commiſſion qu'elle établira pour l'exécution de ce deſſein.

DE MARSEILLE, *le* 13 *Sept.* 1763.

Importation du 30 *Août au* 14 *Sep.* 1763.

De Smirne, 732 balles de coton en laine, 15 d°. filé rouge, 189 d°. de fil de chevre, 48 d°. de laine de chevron, 15 d°. de cire jaune, 5 d°. Eſcamittes, 2 d°. d'alizary, 6 d°. de ſoie ardaſſine; 3 barrils d'alun, 70 cuirs de buffles, 22 ſacs de noix de galles. *De Seide*, 154 balles de cotton en laine, 30 d°. filé fin baſa, 26 d°. filé fin Jéruſalem, 4 d°. filé belledin, 220 balles de toile d'Antat, 251 d° ajamis, 17 d°. bleue d'Antioche, 18 d°. chafarquanis, 6 d°. blanche d'Antioche, 8 d°. de laine de chevron, 5 d°. de ſoie tripoline, 3 d°. de ſoie barutine, 12 ſacs de noix de galles, 5 caiſſes bours du Levant, une caiſſe de ſcamonée. *De Falmouth*, 1656 pains de plomb, 81 barrils d'arquifoux, 181 barrils d'étain. *De Livourne*, 2 balles de ſéné, 25 de follicule, d°. 22 de ſaffranons, 9 de laine de Rome, un tonneau de toile, 3 balles Laval, 2 de plumes d'autruche, 39 piéces de bois de teinture, 184 caiſſes de jus de réglisſe. *Du Cap François*, par le Brigantin du Cap. Michel, 47 barriques de ſucre terré, 372 ſacs de caffé, 472 cuirs en poil, 7 barriques d'indigo. *De Gênes* 947 cuirs en poil, 23 balles de poivre, 27 barrils d'étain, 2 balles de ſalſepareille, 4 barrils de vitriol, une caiſſe de manne, 90 balles de cacao, 3 barrils de cochenille, 152 pains de plomb, 2 barrils de poil de lapin, 12 d'argent vif. *D'Agde & Cette*, 16 barriques de verdet, 4 balles de laine, 6 barriques d'indigo, 6 balles de noix de galles. *De Citti avechia*, 138 caiſſes de manne, 18 balles de chanvre, 61 balles de laine. 97 caiſſes de vitriol. *De Sicile* 1100 quintaux de ſouffre. *De Cadix*, 89 balles de laine, 36 caiſſes de cobalt, 18 barrils de cochenille. *De Malte*, 132 balles de coton filé, 1280 quintaux de cendre, 84 ſacs de cumin. *De Suéde*, 760 barres de fer, 161 barils de goudron, 15 d°. de bray, 30 balles de laine. *De Nice*, 102 balles de chanvre. *D'Eſpagne & Cette*, 315 balles de laine, 436 d°. de bourdes, 18 d°. de graine jaune, 10 d°. de peaux de veau, 33 barriques d'alun, 1 d°. de verdet, 100 barrils d'arquifou.

DE LONDRES, *le* 23 *Sept.* 1763.

Annonces & avis divers.

On apprend, par les dernières Lettres arrivées de la nouvelle Yorck, que l'Aſſemblée générale de cette Province, en délibérant ſur les moyens de réduire les rebelles, avoit réſolu de lever une ſomme de 50,000 # ſterling, monnoye du pays; & que pour faire cette ſomme, on avoit mis un droit de dix pour cent ſur toutes les marchandiſes qui ſeroient importées dans la Colonie. Cette taxe eſt regardée par l'Aſſemblée comme la manière la plus expéditive & la moins onéreuſe qu'on puiſſe employer pour ſe procurer les ſommes qu'on a beſoin.

On vient de donner des ordres pour ex-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Samedi 29 Octobre 1763.

Vaisseaux sortis des Ports d'Angleterre.

DE *Penzance*, *le* 28 *Septembre*, le Betty, Cap. Hicks. Les quatre freres, Cap. Gibson, pour les Sorlingues.

De Falmouth, *le* 29, le Paquebot, le Duc d'Yorck, Cap. Coplin pour Lisbonne. L'habitant de S. Christophle, Cap. le Jeune, pour S. Christophle.

De Plymouth, *le* 1 *Octobre*. Le Ridge, Cap. Sheppard pour Dublin. Le Duc, Cap. Mansell. Le Marie, Cap. Rolland. La Vigne, Cap. Wilson. Le John & le William, Cap. Turner, pour Londres.

Le Poole, la Marguerite Jngeber, Cap. Bionson, pour le Havre. Le John & l'Eléonor, Cap. Scott, pour Lynn. Le Wareham, Cap. Thompson. La Rose, Cap. Thomas, pour Londres.

De Cowes. Le Marchand Russe, Cap. Culter, pour Amsterdam. Le Warren, Cap. Wats. Le Roi Briton, Cap. Michie, pour Londres.

De Portsmouth, *le* 3. La Diane, Cap. Salmon, pour Londres. Le John & Hanna, Cap. Coates pour Newcastle.

De Falmouth, *le* 3 *Octobre*. Le Paquebot le Hampden, Cap. Hill, pour Lisbonne. Le Paquebot le London, Cap. Rogan. Le Fanny, Cap. Tomlinson, pour Londres. Le Priscilla, Cap. Hicks pour Portsmouth.

De Hull, *le* 4. Le Succès, Cap. Harison, pour Harwich. Le Richard & l'Anne, Cap. Headley, pour Liverpool. La Nymphe de la Mer, Cap. Bloom. La bonne Intention, Cap. Boothby, pour Wells. Le Paquebot de Lynn, Cap. Biorleigh, pour Linn. La bonne Espérance, Cap. Robinson, pour Spalding. Le Neptune, Cap. Peach, pour Sunderland. Les trois Sœurs, Cap. Ward, pour Douvre. L'Hanna, Cap. Middleton, pour Whitby. Le Jean & l'Anne, Cap. Wayman. La Sunamite, Cap. Ferris. Le François, Cap. Wells. Le York, Gap. Hudson. L'Heureux, Cap. Newton, pour Londres. L'Eleonor, Cap. Barowby. Le Janet, Cap. Cliphan, pour Leith.

De Pool, *le* 5. L'Elisabeth, Cap. Hescryff. L'Effort, Cap. Henning, pour Londres.

De Southampton, *le* 6. L'Effort, Cap. Journeau, pour Jersey.

De Portsmouth. L'Elisabeth, Cap. le Roi, pour Londres.

Des Dunes. Le Pentille, Cap. Hele pour Plimouth. Le Betsey, Cap. Watty, pour Bristol. Le Polly, Cap. Williamson, pour Saint Martin. La Susanne, Cap. Hays, pour Cadix. Le Bacchus, Cap. West, pour Gilbraltar. L'Isabelle, Cap. Richardson, pour Lisbonne. Le Jules-Cezar, Cap. Potts, pour la Jamaïque. L'Etienne & François, Cap. Forrest pour ...

Vaisseaux sortis des Ports d'Irlande.

De Corck, *le* 25 *Sept*. Le Content, Cap. Marsh, pour les Barbades. Le Watson, Cap. Stables, pour Antigoa. Le Paquebot du Sénégal, Cap. Sweetland, pour Gibraltar. L'Anne Marguerite, Cap. Rosberg, pour Hambourg. L'Elisabeth, Cap. Love, pour la Dominique. Le Hazard, Cap. Parten, pour Antigoa. Le Rawlinson, Cap. Beuson, pour la Grenade.

D'AMSTERDAM, *le* 4 *Octobre* 1763.

Les Pêcheurs de Catwyck ont rencontré le 26 du mois passé dans la mer du Nord un Vaisseau, sur lequel il n'y avoit per-

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Samedi 5 Novemb. 1763.

EXTRAIT, *d'une Lettre de Montreal, le 16 Juillet 1763.*

» COmptez sur ma parole. Je ferai tout » ce qui dépendra de moi pour chercher » l'avancement de nos intérêts mutuels : » je crois que je ferai bientôt en état de » vous envoyer une cargaison considéra- » ble de pelleteries : la plu art des articles » des assortimens que j'ai apportés avec » moi n'étoient pas propres au Commerce » du pays ; je les ai envoyé a la nouvelle » Yorck, & les ai recommandés a notre » ami. Si nous ne perdons pas à la vente » de ces effets, nous ne ferons pas mal » dans nos affaires. Ce qu'on estime le » plus ici pour faire le Commerce avec » les Sauvages, ce sont des armes à feu, » de la poudre, des balles & du plomb, » avec plusieurs autres articles qui sont à » bon marché, dont je vous ai envoyé la » liste. Il fait actuellement des chaleurs ex- » cessives, mais j'appréhende l'approche » de l'hiver, qu'on me dit ici devoir être » très-rude. J'ai descendu sur l'habitation » que M. . . . . veut vendre, le terrein » en est assez bon, mais il veut vendre trop » cher. Le Commerce se remonte un peu, » & je ne doute pas que dans quelques » années, ce ne soit ici une Colonie très- » florissante.

DE STOCKHOLM, *le 27 Sept. 1763.*

L'état de notre Commerce est toujours bien languissant. Nos Marchands ne font que peu d'affaires avec ceux d'Amsterdam & de Hambourg. Cependant on travaille de toutes ses forces à remédier, s'il est possible, au désordre qu'ont produit les Lettres de Change, qui ont été renvoyées ici protestées. En attendant, la vente de la cargaison des deux Navires de la Compagnie des Indes, qui avoit été indiquée pour le 7 du mois prochain, est renvoyée a un autre tems, sans qu'il soit déterminé.

DE LONDRES, *le 14 Octobre 1763.*

Annonces & Avis divers.

Le Bill, pour la permission d'envoyer le riz de cette Province en droiture à Madère, Ténériffe, &c. n'a pas eu lieu dans la derniere cession, mais on dit qu'il sera remis sur le tapis l'hyver prochain a la première assemblée du Parlement, & on a lieu de croire qu'il passera en Loi.

On dit que l'exportation journalière de bled commerce a devenir une affaire très-sérieuse a laquelle on est présentement fort attentif.

Il y a actuellement dans cette Ville une petite quantité de laine de la Floride, qu'on trouve aussi bonne que celle d'Espagne.

EXTRAIT *d'une Lettre de Charles-Town.*

» On a répandu ici un nouveau projet, » qu'on croit devoir tourner à l'avantage » du Public. Un nommé Moyse Lendo, » Inspecteur de l'indigo de la Caroline » méridionale, auquel on a montré de » l'indigo de la Louisiane, a déclaré qu'il » égaloit en tous points, celui de la pre- » miere qualité, & différentes personnes » qui s'entendent a faire croître & à culti- » ver l'indigo, se disposent sur ce qu'en » ont témoigné les Marchands à partir » pour ce pays, dans le dessein d'exami- » ner les terres les plus propres a faire » tourner à leur avantage cette utile Ma- » nufacture.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France